

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE : TRANSMETTRE CHAMBORD AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Le Domaine national de Chambord engage une nouvelle étape de sa stratégie de mécénat et de philanthropie en développant les libéralités. Chacun peut désormais soutenir durablement Chambord à travers un legs, une donation au Fonds Chambord créé sous l'égide du Fonds de Dotation Transatlantique, ou par la désignation de celui-ci comme bénéficiaire, d'un contrat d'assurance-vie.

Cette initiative marque une évolution majeure dans la politique de développement des ressources du domaine. Elle s'adresse à toutes celles et ceux — particuliers, familles ou professionnels — qui souhaitent associer leur générosité à la transmission d'un patrimoine universel.

Chef-d'œuvre de la Renaissance française et trésor du patrimoine mondial, Chambord incarne depuis cinq siècles le génie humain, l'alliance entre culture et nature, et les valeurs de l'humanisme. Face aux défis du temps et du changement climatique, cette ouverture aux libéralités représente un levier essentiel pour préserver, restaurer et transmettre cet héritage aux générations futures. Plus de 30 millions d'euros sont nécessaires chaque année pour réaliser ces missions.

PRÉSERVER ET TRANSMETTRE UN HÉRITAGE UNIVERSEL

Élevé au cœur d'un parc clos de murs de 5 440 hectares – le plus vaste d'Europe –, Chambord incarne l'histoire, l'art et la nature. Mais le temps et les effets du dérèglement climatique fragilisent aujourd'hui ce joyau patrimonial :

- l'aile royale du château nécessite d'importants travaux de sauvegarde ;
- le mur d'enceinte de 32 kilomètres, l'église Saint-Louis, les maisons du village et les pavillons d'entrée doivent être restaurés ;
- la forêt classée monument historique, refuge d'une biodiversité exceptionnelle, doit être protégée.

Le Domaine national de Chambord nécessite d'être préservé pour garantir son rayonnement à travers les siècles à venir.



© Valentin Pacaut / The Explorers

UN INSTRUMENT PHILANTHROPIQUE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Créé en 2015, le Fonds Chambord soutient les projets d'intérêt général portés par le Domaine national autour de trois grands axes :

- La protection du patrimoine historique et monumental ;
- La démocratisation de l'accès à la culture et l'éducation artistique ;
- La préservation de la biodiversité et des équilibres sylvo-cynégétiques.

Chaque donateur peut choisir librement d'affecter son don à l'un de ces trois domaines d'action, inscrivant ainsi son geste dans une démarche durable de transmission et de responsabilité intergénérationnelle.

Les legs, donations et bénéfices de contrat d'assurance-vie sont reçus par le Fonds Chambord en exonération totale de droits de succession ou de donation.

LE FONDS DE DOTATION TRANSATLANTIQUE

Créé à l'initiative de la Banque Transatlantique, le Fonds de Dotation Transatlantique constitue un modèle unique au service de la philanthropie. Sa double mission : soutenir l'intérêt général et accompagner les initiatives philanthropiques de familles et d'entreprises. Hébergeant aujourd'hui une vingtaine de compartiments, il assure gracieusement leur gestion et leur administration grâce au mécénat de la Banque Transatlantique.

Filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, première banque française à mission, la Banque Transatlantique s'inscrit dans une démarche d'engagement concret. Depuis 2023, le groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale a instauré un dividende sociétal, dispositif unique de partage de la valeur, mobilisant chaque année 15 % de son résultat net (entre 500 et 600 millions d'euros) pour construire un monde plus juste, plus durable et plus solidaire.

FONDS DE DOTATION TRANSATLANTIQUE

LE DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD

Chambord suscite admiration et fascination à travers le monde entier depuis plus de 500 ans. Chef-d'œuvre du règne de François I^{er}, le château de Chambord est un manifeste architectural de la Renaissance française.

Placé sur la première liste des monuments historiques en France dès 1840, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981, Chambord est le deuxième château le plus visité de France. Il accueille plus d'un million de visiteurs par an. Ce site exceptionnel se distingue aussi par le plus vaste parc forestier clos de murs d'Europe. Celui-ci s'étend sur 5 440 hectares.

Propriété de l'État depuis 1930, le Domaine national de Chambord est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture, de l'Agriculture et de l'Environnement et sous la haute protection du Président de la République. L'établissement a intégré le Grand Parc de Rambouillet par décret en Conseil d'Etat du 1^{er} juin 2018. Le Conseil d'administration est placé sous la présidence de Philippe Donnet. Depuis janvier 2023, l'établissement public est dirigé par Pierre Dubreuil.



Domaine national de Chambord

Mathilde Fennebresque
Cheffe du service communication et mécénat
mathilde.fennebresque@chambord.org | +33 (0)7 52 65 36 18

www.chambord.org
Château de Chambord
41250 Chambord